



Coopérative de communication et  
de développement de Stratford

Dans l'édition du « Stratford-Info » de juin dernier, nous faisons état de l'avancement du projet porté par la **Coopérative de communication et de développement de Stratford (CcdS)**. Rappelons que ce projet vise à rendre accessibles les services d'internet haute vitesse ainsi que la télévision numérique en câblodiffusion et plus tard, la téléphonie par câble.

### **UN BESOIN MANIFESTÉ ET PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNAUTÉ DE STRATFORD**

La demande pour obtenir les services d'internet haute vitesse à Stratford se manifeste et s'accroît depuis quelques années. À cet égard, internet ressort comme priorité de développement pour Stratford, à l'issue du récent sondage réalisé par « Organismes-Action » et pour lequel il y a eu plus de 400 répondants.

Plusieurs citoyens ont investi temps et argent pour monter le projet actuel de la CcdS et plus de 210 citoyens ont manifesté leur intention de s'abonner aux services. La municipalité de Stratford, Desjardins, Communications JGF inc. ainsi qu'une vingtaine de citoyens contribuent au financement du projet, avec des parts privilégiées. Par ailleurs, une subvention de 50 000 \$ accordée par la MRC du Granit et l'aide du CLD du Granit **font en sorte que la coopérative a maintenant le financement pour réaliser la première phase annoncée du projet.**

### **UN RÉSEAU ADAPTÉ, GÉRÉ PAR ET POUR LA COLLECTIVITÉ DE STRATFORD**

Nous tenons à rappeler que le projet de la CcdS est un réseau filaire (**fibre optique/câble coaxial donnant accès à internet haute vitesse, télé numérique et haute définition**) qui assure une accessibilité garantie, un débit constant et de la flexibilité, compte tenu du territoire de la Municipalité, couvert de montagnes et de lacs. Cette technologie a été choisie pour sa fiabilité par rapport aux réseaux sans fil (Wimax et satellite), en considération de plusieurs avis et études à ce sujet. Par ailleurs, dans le cadre de la structure démocratique de la coopérative, les membres seront tenus au courant de la situation financière et auront toujours une voix par le biais de l'assemblée annuelle.

### **OÙ ON EN EST...**

La CcdS a tenu sa 2<sup>e</sup> assemblée générale le 18 juillet dernier avec plus de 60 participants. En plus de son rapport annuel, le conseil d'administration a présenté les perspectives du projet. La coopérative est à compléter les ententes de financement ainsi que les démarches pour mettre en opération l'installation du système filaire/câble et des interconnexions ainsi que pour obtenir les droits de diffusion des canaux de télévision. **Nous sommes très confiants que des services seront disponibles au début de 2012.**

Les services de la CcdS répondront aux besoins actuels et futurs des abonnés, avec de la haute vitesse (6.2 et 8 Mbps), incluant la plus grande capacité mensuelle possible de transfert pour internet ainsi que l'accès à de multiples canaux pour la télévision numérique et haute définition, et ce, à des prix raisonnables et compétitifs en considération de la qualité et de la fiabilité du service ainsi qu'à des conditions faciles à appliquer, sans obligation de contrat.

Nous communiquerons l'avancement du projet lorsque les démarches en cours seront complétées et que nous aurons terminé la validation pour la tarification et le plan de mise en place.

## **MERCI D'ATTENDRE LES SERVICES DE VOTRE COOP ...**

Le conseil d'administration de la CcdS, Lucie Domingue, présidente ; Wilbrod Dionne, vice-président; Daniel Couture, administrateur désigné par la Municipalité de Stratford et secrétaire; Onil Bergeron, trésorier; Michel Boutin, Réal Fortier et Roland Brault, administrateurs.

# FAITS SAILLANTS

- La Municipalité s'est dotée d'un projecteur servant d'outil lors de présentation de dossiers sur fond d'écran. Il est pensable que ce dernier soit utilisé par divers organismes de notre milieu.
- La municipalité a été sélectionnée pour fournir à Revenu Canada des données relatives aux montants versés aux fournisseurs de la municipalité de même que d'autres informations que R.C. jugeait utiles. La Cie Infotech a dû intervenir afin d'adopter notre logiciel de gestion pour répondre adéquatement à cette demande. Des municipalités se sont regroupées et le coût sera limité à 150. \$
- Le Conseil a autorisé la Directrice générale à demander des soumissions pour l'achat et l'installation de 16 compteurs d'eau en milieu commercial et industriel et 3 en milieu résidentiel afin d'obtenir des données pertinentes sur la consommation d'eau potable.
- Une servitude de passage notariée a été adoptée en vue de régulariser la situation au garage municipal. En effet, dans les années 70, le garage municipal a été agrandi faisant en sorte que la circulation de nos équipements lourds empruntait le terrain adjacent de nouveaux propriétaires qui, manifestement et avec raison, souhaitent voir reconnaître leur droit de propriété. Diverses avenues étaient possibles, dont la moins coûteuse et la plus efficace, le règlement à l'amiable. Le conseil vota pour une dépense de 1700.\$ pour l'acquisition du terrain, 1400.\$ de frais d'arpentage et 600.\$ de frais de notaire, choix dont les parties sont assurées de l'issue contrairement à celui de l'usage de la cour...
- Davantage de chlorure de calcium a été épandu sur les chemins de gravier cette année, ce qui donna satisfaction à plusieurs résidents cet été!
- Domaine Aylmer. Le projet de développement au Domaine Aylmer a été temporairement, malgré la saison chaude, mis sur la glace suite au report de la rencontre prévue entre les différents ministères concernés, le promoteur et la municipalité. Celle-ci est inscrite au calendrier le 11 octobre prochain où nous souhaitons dénouer certains imbroglios au profit du développement de notre municipalité.
- Le Maire M. Jacques Fontaine a fait parvenir une correspondance à la Sûreté du Québec afin qu'elle procède à des patrouilles sur le Lac Aylmer, service auquel a droit la population. La vitesse excessive et le bruit intentionnel de certains plaisanciers préoccupent toujours les riverains et sont sources de nombreuses plaintes. Il s'agit là d'une relance.
- Une résolution a été adoptée afin que la municipalité puisse recevoir la subvention totale de 541,274.\$ répartie de 2010 à 2013 de la TECQ. Les travaux d'aqueduc, de traitement d'eau, d'égouts et de leur traitement étant priorités, il est peu probable, qu'à court et moyen terme, nous puissions prolonger l'application de cette subvention pour l'amélioration de notre réseau de chemins. Rappelons que la TECQ est la Taxe fédérale d'accise sur l'Essence et Contribution du Québec.
- Madame Sylvie Boisvert a été engagée afin de combler le poste (6 heures par semaine en moyenne) devenu vacant suite au départ de Madame Solange Raymond à la retraite. Nous en profitons pour remercier Madame Raymond pour ses loyaux services à la municipalité.
- À chaque séance du Conseil, Monsieur le Maire demande aux conseillers, porteurs de dossiers, d'informer les collègues publiquement de l'avancement de ceux-ci s'il y a lieu. Cette fois-ci, il a élargi son questionnement en demandant à la conseillère Madame Maryse Lessard ce qu'elle a pu faire pour la municipalité récemment, ce à quoi elle répondit qu'elle n'était pas préparée à répondre à cela. Madame Maryse Lessard a déposé une demande auprès des autres conseillers et maire afin de réintégrer le comité plénier dont elle s'était volontairement et irrévocablement retirée il y environ un an. Le conseiller Monsieur Yvon Lacasse propose de recevoir cette demande et de la traiter ultérieurement. Rappelons que le Comité plénier est l'instance où le maire et les conseillers discutent des dossiers de la municipalité et véhiculent les orientations voulues avant d'être apportées et sanctionnées en Conseil lors d'une séance publique.
- Présentement, le règlement sur les roulottes permet l'installation d'une roulotte de visite par résidence pendant la période estivale, et ce, pour une durée maximale d'un mois moyennant certains coûts. Le Conseil a reçu une demande d'un citoyen afin d'en modifier la teneur en vue d'élargir l'usage des roulottes. Le Conseil statue pour le maintien intégral du règlement actuel.
- La ville de Disraëli a offert à Stratford d'établir un contrat de service pour l'usage de la glace, patinage et hockey, pour les citoyens; le Conseil préfère laisser à chacun le choix de l'endroit où pratiquer ses loisirs et sports.



**André Gamache, conseiller municipal, responsable du dossier information et communications**